#### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELIMAR AGGLOMERATION

#### 000

#### **AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE**

**SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR** 

#### I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

**Nom officiel :** Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération **Adresse postale :** Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint Martin

Localité/Ville: MONTELIMAR

Code postal: 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques -

Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de Montélimar Agglomération ou son

représentant

Téléphone: 04.75.53.10.74.

Courriel: dcpaj@montelimar-agglo.fr

Code NUTS: FRK23

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr Adresse du profil acheteur (URL) : http://www.montelimar-agglo.fr/

# I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ II. 1) Etendue du marché

#### II.1.1) Intitulé:

Elaboration d'un schéma directeur des équipements sportifs terrestres

# II.1.2) Code CPV principal

71241000 79400000

#### II.1.3) Type de marché

Services

#### II.1.4) Description succincte:

La mission porte sur la réalisation d'un schéma directeur des équipements sportifs terrestres communautaires et communaux sur le territoire communautaire de Montélimar-Agglomération (soit 27 communes) et se décompose en 4 phases successives :

- Etat des lieux,
- Identification des besoins actuels et prospective
- Scénarios
- Rédaction d'un schéma directeur des équipements terrestres sportifs

# II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

# II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

39 900,00 €

#### II.2) Description

#### II.2.1) Intitulé

# II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar-Agglomération

# II.2.4) Description des prestations :

La mission porte sur la réalisation d'un schéma directeur des équipements sportifs terrestres communautaires et communaux sur le territoire communautaire de Montélimar-Agglomération (soit 27 communes) et se décompose en 4 phases successives :

- Etat des lieux,
- Identification des besoins actuels et prospective
- Scénarios
- Rédaction d'un schéma directeur des équipements terrestres sportifs

# II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

#### II.2.11) Information sur les options

Option: OUI

Il est prévu une option au sens du droit communautaire: En cas de nécessité de réalisation de prestations similaires, le recours au marché sans publicité ni mise en concurrence suivant l'article R.2122-7 du Code de la commande publique pourra être utilisé dans un délai de trois (3) ans à compter de la notification du marché.

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: NON

#### II.2.14) Informations complémentaires

**SECTION IV: PROCÉDURE** 

# IV.1) Description

# IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés cidessous).

• Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

**Explication:** Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

# IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

#### IV.1.6) Enchère électronique

# IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

#### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au B.O.A.M.P. du 28 février 2023 sous le n° 23-27466 et inséré sur le site internet de Montélimar-Agglomération le 28 février 2023.

# IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

# IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

**SECTION V: ATTRIBUTION DU MARCHE** 

MARCHÉ N° \$230035

LOT N°

INTITULÉ: Elaboration d'un schéma directeur des équipements sportifs

Un marché/lot est attribué : OUI

### V.2) Attribution du marché : 25 mai 2023

#### V.2.1) Date de conclusion du marché :

#### V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 9

Nombre d'offres reçues de la part de PME : Nombre d'offres reçues par voie électronique : 9

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : OUI

#### V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : EURL MOUVENS (mandataire) Adresse postale : 59 Rue Claude Chappe

Localité/Ville : PLAISIR Code postal : 78370

Pays: France

Téléphone: 01.30.79.53.90.

Fax: 01.30.79.53.99.

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 92,49/100

Nom officiel: SARL NOGA

Adresse postale: 46 bis, Avenue du Maine

Localité/Ville : PARIS Code postal : 75015

Pays: France

Téléphone: 09.86.24.69.29.

Fax:

Le titulaire est une PME : OUI

#### V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 39 900,00 €

# V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : oui

Description succincte de la part du contrat sous-traitée : La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

#### SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

# VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure: Procédure adaptée conformément aux dispositions aux dispositions des articles R 2123-1-1° et R.2131-12-1° du code de la commande publique (C.C.P.).

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

# VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

# VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022 Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax: 04 76 51 89 44

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

# VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

# VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel: Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale: 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville: Grenoble cedex

Code postal: 38022

Téléphone: 04.76.42.90.16.

Fax: 04.76.51.89.44.

# VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

7 juin 2023

Le Président,